

Tableau B. — BUDGETS ANNEXES

NUMEROS des articles	DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT des évaluations
DINARS		
I. — MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS :		
Section III. — BUDGET ANNEXE DES P.T.T.		
Section I. — Recettes postales		
1	Postes	6.500.000
2	Collis postaux	750.000
Section II. — Recettes des services financiers		
3	Articles d'argent	1.900.000
4	Comptes courants postaux	500.000
Section III. — Recettes des télécommunications		
5	Recettes télégraphiques	3.200.000
6	Recettes téléphoniques	55.600.000
7	Recettes télédactylographiques	4.000.000
Section IV. — Recettes en atténuation des dépenses		
8	Versement forfaitaire de l'Etat pour la couverture des frais d'affran- chissement des correspondances administratives de toutes natures circulant en franchise y compris les avis simples adressés par les comptables du Trésor aux redevables, ainsi que des frais assumés par le Ministère des Transports et des Communications (Sec- tion III) pour le paiement des dépenses publiques et le fonction- nement du service des chèques postaux	800.000
9	Remboursement des frais de fonctionnement de la Caisse d'Epargne Nationale Tunisienne	1.950.000
Section V. — Recettes diverses		
10	Produit de la publicité	300.000
11	Autres recettes diverses	—
Total.....		75.500.000
II. — BUDGET ANNEXE DE LA RADIODIFFUSION TELEVISION TUNISIENNE		
1	Produit de la contribution des Abonnés au réseau d'électricité pour l'é- clairage	6.083.000
2	Subvention d'équilibre versée par le Budget Général de l'Etat	3.785.000
3	Dons, legs, subventions et recettes diverses	1.000
4	Produits de la vente de la revue « El Idhaâ »	19.000
Total.....		9.888.000
Total des recettes des budgets annexes.....		85.388.000